

Le fil de Solidarité Paysans Jura

Bulletin de liaison et d'information

EDITORIAL

Conseil d'administration

BESSON Marie-Andrée (Présidente, Esserval-Combe)
FOREST Guy (Vice-président, Sainte-Agnès)
GUYOT Alain (Trésorier, Tourmont)
AYMONIER Gérard (Administrateur national, Marnoz)
BLONDEAU Jacky (membre du bureau, Ménétru le Vignoble)
MONTASSIER Jean-Michel (membre du bureau Saint-Lothain)
RATEL Noël (membre du bureau Nogna)

De St GERMAIN Thibaud (Beaurepaire en Bresse)
ECOIFFIER Monique (Briod)
FOURNIER Marie-Claude (Tourmont)
PONCET Henri (Tourmont)
PONCET Mickaël (Poligny)
VILLET Denis (Bans)

Une réforme qui pose question !

L'été bat son plein. Les travaux des champs avancent malgré une météo perturbante. Mais les paysans, bien conscients de leur dépendance aux caprices de la météo ont l'habitude de s'adapter !

Avec l'été, on aurait envie de poser son sac et tous ses soucis, oublier aussi tous les problèmes extérieurs qui impactent nos vies et leur dynamisme. Mais la rigueur court, elle continue sa route à grande vitesse laissant de plus en plus de monde et d'associations sur le bas côté.

Pourtant nous avons **notre place dans le développement de nos territoires ruraux** et nous sommes inquiets pour l'avenir mais en même temps nous travaillons à **développer des actions de solidarité afin d'être au plus près des personnes qui ont des difficultés; à créer des lieux d'échange, de convivialité.** Vous en découvrirez quelques uns au fil des pages de ce numéro.

La nouvelle organisation territoriale : recomposition des cantons, des conseils départementaux, des régions laisse planer le doute quant à l'avenir de la ruralité, son aménagement et la prise en compte de ses habitants et du tissu associatif qui l'anime et le fait vivre.

La réforme qui se déroule à marche forcée, sans concertation ni débat soulève de vives réactions, voir un rejet de la part de tous ceux qui, sur le terrain s'efforcent d'ajuster et de développer les conditions d'un mieux vivre ensemble.

La volonté d'affaiblir l'échelon de proximité et d'encourager la concentration des hommes, des activités et des moyens crée un déséquilibre qui aura des conséquences importantes sur la vie de nos territoires ruraux. Nous ne savons toujours pas quelles vont être les compétences de chacun des échelons mais derrière les compétences des collectivités il y a des enjeux financiers importants dont nous sommes dépendants puisque notre action est soutenue en partie par ces différentes collectivités.

Les enjeux de la réforme qui s'élabore actuellement sont importants et ils ne doivent pas nous faire oublier que c'est dans un groupe social dont il est solidaire que l'homme se construit. Nous devons donc pouvoir donner d'autres formes d'expression à la solidarité. Nous expérimentons au sein du réseau InPACT (Initiative pour une agriculture citoyenne et territoriale) un travail collectif pour développer un autre projet de société. Nous restons attentifs à l'évolution de la réforme et patiemment mais avec pugnacité nous poursuivrons nos efforts pour un développement plus solidaire et plus harmonieux de nos territoires ruraux.

Marie-Andrée BESSON, présidente

Pour des emplois agricoles de qualité et des territoires ruraux vivants.

Le 12 février 2015, Solidarité Paysans Jura organisait une conférence de presse, avec des témoignages et la visite de la ferme du village des Nans, qui ne compte plus qu'un seul paysan maintenu dans son emploi grâce à l'accompagnement de Solidarité Paysans. *"On s'en est sorti grâce à eux. Les bénévoles ont su nous donner de bons conseils. Vous savez, quand on est seul, on n'est pas écouté par l'administration. On a vu qu'on est plus fort ensemble. Solidarité paysans c'est notre deuxième famille*

Sous un soleil magnifique, et dans des paysages enneigés, une cinquantaine de personnes ont visité la ferme de la famille Moutenet (producteurs de lait) et écouté leur témoignage. Le courage et l'abnégation de Mr et Mme Moutenet leur ont permis non seulement de garder leur emploi jusqu'à la retraite, mais ils ont pu transmettre leur outil de travail à leur fils Gérald. Celui-ci a également bénéficié du soutien de Solidarité Paysans pour consolider son installation grâce à un retour dans la filière comté plus rémunératrice pour les producteurs de la région. Monsieur le maire n'a pas manqué de souligner l'importance de garder un paysan et non un agriculteur dans son « pays » afin d'assurer l'entretien du paysage et d'éviter l'enfrichement.

Maire de la commune, membres du conseil municipal, élus locaux, présidents de communautés de communes, partenaires de l'association et adhérents ont répondu présents ! ont manifesté un grand intérêt à cette manifestation.

Les témoignages des personnes accompagnées et des responsables de l'association ont montré concrètement l'impact positif de l'action de Solidarité Paysans. Les élus n'ont pas manqué de souligner l'importance du dialogue rendu possible grâce à Solidarité Paysans pour permettre l'évolution des situations.

Dans le département du Jura, en 2014, Solidarité paysans a accompagné 65 familles avec le souci de conserver des paysans nombreux et de prendre en compte les besoins nouveaux de nos territoires.

Cet évènement s'inscrivait dans le cadre du temps commun de mobilisation du réseau solidarité paysans. Cette mobilisation commune du 12 au 19 février visait à réaffirmer l'actualité et la pertinence des réponses apportées par Solidarité Paysans aux agriculteurs confrontés à des difficultés.

Cette journée a permis de montrer que l'accompagnement de Solidarité Paysans a un effet positif :

- pour les personnes accompagnées « *aujourd'hui on a plus peur de rencontrer les gens du village* »
- pour les partenaires économiques « *avec solidarité paysans ça a bien changé* »
- pour le maintien de territoires ruraux vivants grâce au maintien de l'emploi « *nous sommes les seuls agriculteurs dans le village, ils auraient pu faire un effort* ».

Parce que le réseau Solidarité Paysans dans lequel s'inscrit Solidarité Paysans Jura effectue un travail d'intérêt général, nous avons besoin d'un soutien fort des élus et des collectivités territoriales pour poursuivre notre action et répondre à l'augmentation et la complexification des demandes d'accompagnement.





Beaucoup de monde s'est déplacé malgré la neige pour écouter l'histoire de la famille Moutenet, dont le fils est le dernier agriculteur du village



Une journée marquante !

Solidarité nationale nous avait conviés à faire découvrir notre action et ses résultats positifs sur notre département auprès des agriculteurs en difficulté.

Le 12 février dans le petit village des Nans, nous nous retrouvons, un bon nombre de personnes interpellés par notre action, élus et délégués territoriaux.

A cette occasion, Gérald et ses parents ont témoigné de leurs difficultés dues à leur installation précaire dans un village où les conditions de travail et l'ambiance étaient loin d'être faciles.

« A cette journée, nous a dit Alain, nous avons pu dire ce qu'on pensait et ça nous a fait du bien ». Gérald aujourd'hui très courageux et motivé a succédé à ses parents. Le travail ne manque pas. De nouveaux bâtiments doivent rendre celui-ci moins pénible et plus rationnel. Le foncier reste pour lui un gros problème : l'éloignement des pâtures (temps passé sur la route avec les bêtes !!) » et le manque de surface.

Les élus présents ont été attentifs à ce contexte et se sont engagés à intervenir dans le cadre du défrichement, d'agrandissement et de regroupement des terres.

Espérons et suivons ces promesses afin qu'elles aboutissent rapidement. Colette



ECHOS dans la Presse

La conférence de presse a réuni La Voix du Jura, Le Jura Agricole et Rural et Le Progrès.

Sensibiliser les partenaires des territoires ruraux

C'est au Nans, sur une exploitation qu'elle a maintenu, que l'association qui accompagne les agriculteurs en difficulté a fait le point sur son action.

Plusieurs de nos partenaires ont été invités à la journée de la présidence Marie-Anne Besson, quand dit par le Président que dans le Jura, nous sommes les agriculteurs en difficulté. L'association Solidarité Paysans Jura a été créée en 2011. C'est aujourd'hui pour la première fois que nous avons pu rencontrer nos élus et autres partenaires devant nos élus. C'est une journée qui nous a permis de dire ce qu'on pensait et ça nous a fait du bien. Les rencontres ont été riches.



200 exploitations de la région. Les membres de l'association ont accompagné les agriculteurs dans le Jura. L'association Solidarité Paysans Jura a été créée en 2011. C'est aujourd'hui pour la première fois que nous avons pu rencontrer nos élus et autres partenaires devant nos élus. C'est une journée qui nous a permis de dire ce qu'on pensait et ça nous a fait du bien. Les rencontres ont été riches.

Acteurs d'un territoire

Mais l'accompagnement des agriculteurs en difficulté, ce n'est pas que de la technique ou de la comptabilité pour Guy Besson. « C'est un accompagnement global, à commencer par la prise de conscience de ce que nous sommes en train de faire. C'est une prise de conscience qui nous a permis de dire ce qu'on pensait et ça nous a fait du bien. Les rencontres ont été riches. »

La solidarité paysanne montrée aux Nans par un exemple

Sans l'aide du réseau Solidarité Paysans, l'agriculteur Gérald Moutenet aurait probablement jeté l'éponge.

ANNEXE CROISE

Solidarité Paysans - C'est elle et la solidarité paysanne qui ont permis à Gérald Moutenet de continuer à travailler sur son exploitation agricole. C'est une prise de conscience qui nous a permis de dire ce qu'on pensait et ça nous a fait du bien. Les rencontres ont été riches.

Solidarité paysanne aide 65 familles

Le réseau Solidarité Paysans a accompagné les agriculteurs dans le Jura. L'association Solidarité Paysans Jura a été créée en 2011. C'est aujourd'hui pour la première fois que nous avons pu rencontrer nos élus et autres partenaires devant nos élus. C'est une journée qui nous a permis de dire ce qu'on pensait et ça nous a fait du bien. Les rencontres ont été riches.

J'étais à la veille d'arrêter mon activité

GÉRALD MOUTENET, AGRICULTEUR

PONTARLIER KEVIN PAULIN PARMI LES MEILLEURS JEUNES DJ. PAGE 59

INFORMATIONS

Important et URGENT

Il n'y aura pas cette année d'avance PAC,

C'est-à-dire d'avance ICHN au 15 septembre et d'avance des autres aides PAC au 16 octobre. Mais pour ne pas impacter la trésorerie des agriculteurs, le ministère prévoit un **dispositif d'apport de trésorerie remboursable sans intérêt à charge de l'agriculteur.**

Modalités prévues

- Parution des textes réglementaires d'ici **mi-juillet** (circulaire, formulaires...)
- Demande **d'aide** (formulaire papier) à faire à la DDT (Direction Départementale des Territoires) **avant le 20 août 2015** par les agriculteurs ayant fait une déclaration PAC en 2015
- **A compter du 1^{er} octobre 2015** versement de l'apport de trésorerie par l'ASP (Agence de Services et de Paiement)
- **Fin 2015 remboursement automatique de l'apport de trésorerie** (sera déduit des versements aides PAC)

Point de vigilance

Les agriculteurs devraient être informés de ce dispositif par : la presse agricole, les services d'état -DDTM, DRAAF-, la Chambre d'agriculture, Telepac, leur syndicat.

Il n'est pas prévu d'envoyer un courrier postal spécifique aux agriculteurs :

**Sans envoi du formulaire...
pas de versement des aides PAC avant décembre.**

Une inquiétude !!

L'apport de trésorerie s'effectuera sans intérêt pour les agriculteurs. **Les intérêts seront pris en charge par l'état**, sous la forme d'un équivalent-subvention **dans le cadre du régime des aides de minimis.**

Ces intérêts seront probablement peu élevés et le Ministère affirme que les agriculteurs n'ont pas à craindre d'être touchés par le plafond des minimis (15 000 € cumulés sur trois exercices fiscaux -exercice en cours et les deux précédents).

En agriculture relèvent des aides de minimis :

- * les mesures de prise en charge de cotisations sociales
- * les mesures d'allègement des charges financières
- * les aides directes aux exploitations des secteurs touchés par des crises
- * des dispositifs fiscaux / crédits d'impôts gérés par les services fiscaux (ex : crédits d'impôts en faveur de la BIO).

Évaluer les risques d'accident au travail

Déclaration unique par rapports aux risques sur les fermes

Qui parmi vous doit produire ce document ?

Tous ceux qui reçoivent de la main d'œuvre extérieure à l'exploitation : apprenti, entraide, stagiaire, aides familiaux, chauffeur livreur...

Autrement dit : **TOUT LE MONDE.**

Depuis quand est-ce obligatoire ?

L'article R-230 du code du travail oblige tout chef d'exploitation à transcrire dans un « DOCUMENT UNIQUE », l'évaluation des risques professionnels **depuis le 7 novembre 2002.**

Ce document décrit les travaux à risque et les mesures de prévention. Il est à conserver sur l'exploitation pour être consultable par la main d'œuvre extérieure.

En cas de contrôle, il doit être disponible pour les services de la MSA et de l'inspection du travail.

Dans quel but ?

Assurer la sécurité et la protection des travailleurs extérieurs et de l'agriculteur.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire de ce document à la MSA.

Ses services sont à votre disposition pour toutes questions dès maintenant

Zone tiers Nord du Jura : Christine Doubey : 0384963113 ou 0384963123

Zone deux tiers Sud Jura Johanna Pannetier : 0384352516 ou 0384352517

Solidarité Paysans Jura pourra être à vos côtés pour remplir ce document indispensable sur votre exploitation.

Nul n'est à l'abri de l'accident !!

Le monde juridique :

Apprendre pour comprendre

Des associations locales Solidarité Paysans essaient de mettre en commun des moyens et des compétences au sein du groupement d'employeur juridique.

C'est un domaine indispensable dans chacune des associations, mais complexe et coûteux.

Ce groupement permet d'avoir une personne qualifiée et compétente pour un financement réduit, puisque plusieurs associations contribuent.

C'est Léonie Lombardo qui est salariée de ce groupement depuis mars 2015.

Il est géré par un bureau de trois personnes. A ce jour, il y a une dizaine d'associations locales adhérentes.

Elle apporte une plus-value incontestable à notre travail, par la qualité de ses réponses et sa pédagogie. Elle rend le droit compréhensible pour les non-initiés tout en restant précise, exerce ce que nous savons extrêmement compliqué! Ça nous évite de courir derrière des avocats hors de prix et pas toujours très fiables...

Le Jura s'est engagé pour 20 journées sur 12 mois. En cas de besoin, les accompagnants peuvent s'adresser à Léonie. Seule exigence, en faire part au référent du Jura : Gérard Aymonier.

Léonie est venue lors de deux journées les 6 et 7 mai.

* la première consacrée aux procédures collectives : quelles sont-elles ? A quoi servent-elles ?

* la deuxième journée a été organisée autour de situations apportées par Léonie. Chacun a pu approcher d'un peu plus près les questions juridiques évoquées la veille (choix de procédures collectives). Et autour des baux ruraux : tout ce qu'il faut savoir sur la résiliation et le droit de reprise.

Il est prévu de poursuivre le travail avec Léonie à l'automne en s'appuyant sur la réalité des accompagnements, les difficultés rencontrées, les questions. Tous les bénévoles accompagnants sont invités à participer à ces journées.

Nous n'avons pas la prétention de devenir des juristes, mais seulement avoir des bases pour accompagner au mieux celles et ceux qui comptent sur nous.

Ces temps d'échanges sont très enrichissants.



Garage solidaire du Jura

Bénéficiez du garage

Vous êtes :

- Bénéficiaires du RSA socle
- Coefficient familial < à 750 €
- Retraité seul revenu < à 2 fois le RSA
- Retraité en couple revenu < à 3 fois le RSA
- Personne handicapée revenu < à 2 fois le RSA
- Pers. handicap. en couple revenu < 3 fois le RSA
- Adressé par un travailleur social-

Nous vous proposons :

- Location de véhicules à 5 € par jour
- Vente de véhicules à moins de 3000 €
- Réparations toutes à marques à prix réduits.

Nous trouver, nous contacter :

420 Rue Blaise Pascal
39000 Lons Le Saunier
garagesolidairedujura@gmail.com
Tel : 07 71 04 13 28
www.garagesolidairedujura.fr



Garage solidaire du Jura

Soutenez l'association du garage solidaire du Jura

Nous sommes reconnus d'intérêt général
par l'administration fiscale

Vous pouvez nous faire un don

- **Véhicules**
- **Matériels**
- **Monétaires**

Et bénéficiez d'une réduction d'impôts

Nous trouver, nous contacter :

420 Rue Blaise Pascal
39000 Lons Le Saunier
garagesolidairedujura@gmail.com
Tel : 03 63 67 48 00
www.garagesolidairedujura.fr



Retour sur les rencontres à Solidarité Paysans JURA

Assemblée Générale 2015

L'Assemblée Générale de Solidarité paysans a eu lieu le 23 avril 2015 à Tourmont.

47 personnes ont participé à cette matinée.

Assemblée Générale statutaire avec : Vote des différents rapports annuels - Vote du règlement intérieur - Élection des administrateurs.

Bienvenue aux nouveaux Administrateurs qui nous rejoignent et un grand merci à ceux qui partent du Conseil d'Administration pour leur travail effectué mais qui restent bénévoles et actifs au sein de l'Association.

La matinée s'est terminée par un buffet préparé par les bénévoles.

Ce moment convivial est toujours très apprécié. Pour terminer je voudrais dire merci également à Lucie qui trouve toujours de bonnes idées de décoration.

Marie Claude





Fondue 2015

"J'ai passé un agréable moment. Une rencontre conviviale qui nous permet de rencontrer de nouvelles personnes, et de sortir de chez nous ! Et aussi de pouvoir rencontrer l'équipe de Resa. La fondue était – comme toujours – réussie. Un bon moment à refaire au plus vite !

Fabrice"

Présentation de LABELYS : mécénat

Depuis plusieurs années la société LABELYS spécialisée dans l'impression des étiquettes pour les fromageries, soutient Solidarité Paysans Jura. Nous la remercions vivement et lui offrons l'occasion de présenter son travail.

La société LABELYS est spécialisée dans la production de plaques en caséine, spécifiquement utilisées pour le marquage et l'identification des fromages.

Apposées au moment du moulage et avant pressage, les plaques en caséine deviennent partie intégrante de la croûte, garantissant ainsi un marquage indélébile et infalsifiable. Notre métier requiert un savoir-faire particulier qui nous a valu le label « Entreprise du Patrimoine du Vivant » décerné par le ministère de l'Industrie. Ces plaques sont réalisées à partir de caséine, principale protéine issue du lait, et présentent l'avantage d'être totalement biocompatibles avec le fromage. Il est impossible de les enlever sans abîmer la croûte, ce qui garantit l'authenticité du produit ainsi estampillé.

Les plaques en caséine constituent un moyen de contrôle de gestion pour les syndicats et les organisations interprofessionnelles qui gèrent les AOC. Le cahier des charges est alors réglementaire et définit le type de marques en caséine utilisé pour chaque fromage : marques ovales et vertes pour le Comté, ovales et bleues pour le Beaufort, rondes et rouges pour le Reblochon laitier et rondes et vertes pour le Reblochon fermier, par exemple. De même, la typographie est codifiée : modèle d'inscription, logo ou encore hauteur des lettres. Les marques sont également utilisées comme éléments de différenciation marketing mais, surtout, elles répondent de plus en plus aux impératifs de gestion de production et de traçabilité. Y sont inscrits la date de production, le numéro de la cuve, le numéro d'ordre de la meule...etc.

La clientèle de LABELYS est aussi bien constituée de grands groupes de l'agroalimentaire que de fromageries plus modestes. Ce contact permanent que nous avons avec le terroir nous a sensibilisés aux difficultés que certains acteurs du monde agricole pouvaient rencontrer.

Ainsi, il nous semblait juste de pouvoir apporter notre soutien aux actions remarquables de l'association Solidarité Paysans, et de participer, même modestement, à la sauvegarde du paysage agricole français.

Par Jean Paul MAITRE président directeur



Les BREVES de Solidarité Paysans Jura



Invitation pique nique 2015

LE TRADITIONNEL PIQUE-NIQUE
AFOCG / SOLIDARITE PAYSANS

Dimanche 19 juillet 2015

Chez Dominique et Frédéric BETRANCOURT
Maraîcher au lieu dit La Forêt près de SAGY

VENEZ NOMBREUX



Journées d'été en Rhône Alpes les 26, 27 et 28 août

Au lycée de Cybens

à Misérieux dans l'Ain

sur le thème :

changement et transmission.



Dans un monde en prise à de nombreuses mutations, les notions de changement, de renouvellement et de transmission traversent le réseau.

Pour enrichir notre réflexion, deux intervenants ont été sollicités :

- * Sylvain Brunier, socio-historien, interviendra sur le rôle des conseillers agricoles dans les politiques de modernisation agricole d'après guerre.
- * Dominique Lataste nous interrogera sur cette question : qu'est ce que j'ai envie de transmettre, recevoir, partager par mon engagement à Solidarité Paysans ?

Visites et détente en fin de journée et marché paysan vendredi 28 en fin de matinée.

Moments forts pour le réseau, ses adhérents et ses partenaires.

Ce bulletin d'information est réalisé avec le soutien financier de nos partenaires

